

SEGUR : tous-tes trahi-es, certain-es plus que d'autres !

JUSTICE POUR LES COLLÈGUES EN CATÉGORIE ACTIVE DISCRIMINÉ -ES DU SEGUR !

Si la majorité des hospitaliers se sentent trahis, ce sont plusieurs dizaines de milliers de collègues qui sont méprisés par les signataires du Ségur : IDE, IBODE, IADE, Kiné, cadres. Pour le ministère, le fait qu'ils aient choisi, au cours de leur carrière, de conserver la reconnaissance d'une pénibilité pourtant indiscutable est synonyme d'un passage aux oubliettes ! Mépris ultime : certains de ces collègues (catégorie B) vont être obligés semble-t-il d'user d'un « droit de remord » en passant un concours (!!!) pour passer en A (en perdant la catégorie active) ! Le chantage odieux continue !

Pourtant il n'a jamais été écrit au moment du droit d'option « original » pour le passage en A qu'ils et elles seraient discriminés dans le futur, ni que les écarts de salaires s'accroîtraient !

En plus des pertes de revenus accumulées depuis des années (jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros contre un départ à la retraite anticipé) du fait de leur choix de rester en catégorie active, s'additionnent aujourd'hui des nouvelles pertes de revenus pour lesquelles ils et elles n'ont jamais été informés-es et n'ont pas signé au départ !

Avec les nouvelles grilles du Ségur, à travail et ancienneté égal, leur salaire pourra avoir jusqu'à 100 points d'indice d'écart (par exemple pour les IDE soit 477 euros) sur une carrière comparativement à leurs collègues « sédentaires » pour des métiers, missions, responsabilités et tâches identiques.

Notre Fédération exige que leur situation soit prise en compte dans l'urgence, pour une revalorisation égale à celles et ceux de catégorie sédentaire, à métier et ancienneté équivalents.

Mais cela ne suffira pas

Car les pénibilités de nos métiers exigent la reconnaissance de la catégorie active pour tous et toutes. Sans contrepartie.

Au-delà de cette revendication, qui n'est que justice et respect des engagements écrits, la Fédération SUD Santé Sociaux continue de revendiquer :

- Des augmentations significatives et la réunification de nos métiers en tirant les droits par le haut.
- Des augmentations de salaires identiques et automatiques de 300 euros minimum, au travers de la réunification de nos métiers : Passage de Tous et Toutes (A et B actuels) dans un corps unique sur de nouvelles grilles revalorisées avec reclassement à l'ancienneté acquise sur la carrière et non à l'indice le plus proche comme cela se fait en général !
- MAINTIEN de la catégorie active pour celles et ceux qui ont opté pour y rester et INTÉGRATION à la catégorie active pour tous ceux et toutes celles dont les métiers sont passés en catégorie sédentaire, avant ou après droit d'option.
- Mise en place d'une grille unique pour tous les hospitaliers, sans quota ni barrage : · une entrée dans la grille sur un minimum de 1700 euros net, avec un différentiel à l'entrée de 50 points d'indices par année d'étude supplémentaire / Une augmentation linéaire de 15 points d'indices tous les 2 ans toutes et tous / La suppression des grades et des classes / Une progression sur 36 ans pour une carrière limitée à 37.5 annuités de cotisation.

Ce n'est que justice !

La pénibilité de nos métiers n'est plus à démontrer !

